

Environnement



Le catholicisme a longtemps été accusé d'avoir légitimé pendant des siècles l'exploitation irresponsable des ressources naturelles, qu'il aurait justifiée sur la base de l'ordre divin donné au premier couple de subjuguer et de dominer la terre. Cependant, dans l'apocalypse, Dieu menace de destruction ceux qui détruisent la terre. (1)

Dans l'ancien testament, on ne peut pas pour autant faire l'impasse sur le fait que les jachères chez les juifs avaient pour but de laisser reposer la terre tous les sept ans, et ainsi d'éviter une surexploitation.

Le 18 juin 2015 l'encyclique du pape François met en avant le bien commun et le fait que la réponse à la dégradation de l'environnement et au changement climatique ne peut pas être uniquement définie par la science, la technologie ou l'économie, mais constitue également un impératif moral.



Les considérations environnementales occupent une place prépondérante dans la Torah. Le judaïsme affirme clairement l'importance donnée à la préservation de la faune et de la flore.

Le judaïsme impose au mois de janvier ou février en fonction du calendrier hébraïque la journée de la nature appelée « *le jour de l'an des arbres* ». A la naissance de chaque enfant, la tradition réclame la plantation d'un arbre.

La Torah impose le respect total de la terre sur laquelle nous vivons, en respectant scrupuleusement les bienfaits donnés par Dieu qu'ils soient d'origine végétale, animale et minérale.



L'homme est un vicair sur terre, il a la responsabilité de la préserver, l'entretenir et y faire régner l'ordre et la justice.

Il y a une interdépendance entre l'homme et la Nature : La sauvegarde de cette Nature belle et fragile lui est confiée.

La survie de l'homme dépend étroitement des ressources mises à sa disposition : eau, animaux, végétaux. Le prophète demandait d'éviter le gaspillage.(2)

Par exemple, pendant le pèlerinage, le pèlerin ne doit pas blesser un arbre, ni même effrayer un animal sous peine d'amende (*Salaka*).



Dans son commentaire du Psaume 104, Jean Calvin dépeint les merveilles de la Providence et parle de Dieu comme d'un universel agriculteur agissant en secret. En ce sens la nature est donc un deuxième livre à côté des Écritures : les deux livres se complètent en révélant Dieu.

Cependant les théologiens Réformateurs ont toujours été méfiants à l'égard de tout droit ou théologie naturels. Comme l'être humain, la nature fait partie de la Création et ne saurait être sacralisée. Elle est un don à préserver et faire fructifier au même titre que la vie humaine.

Dans ce rapport complexe, tantôt trouble, tantôt harmonieux, on peut avoir dans les idéologies issues du protestantisme soit le danger de ne considérer que la « domination » de l'homme pour domestiquer la nature, soit l'impasse du créationnisme qui ne prend en compte que le grand récit biblique indépendamment de ce que les sciences apprennent sur la nature et sur l'humain.



La philosophie contemporaine prend la question écologique très au sérieux. La grande question n'est pas de savoir ce qu'il faut faire (question politique) mais de comprendre pourquoi les mentalités ont du mal à évoluer.

La question du respect de la nature en tant que telle est aussi très vivace. Certains, comme Hans Jonas, (3) considèrent que la nature doit être respectée non pas pour elle-même mais parce que la technique moderne permet de la détruire, et donc de rendre la terre inhabitable pour les générations futures.

D'autres considèrent que le problème contemporain repose sur le fait que la nature soit toujours considérée comme une ressource, ce qui conduit inexorablement à son exploitation.

(1) Apocalypse 11:19 : le temps est venu de jugeret de détruire ceux qui détruisent la terre.

(2) ...et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il n'aime pas ceux qui commettent des excès. Sourate Les Murailles, verset 31

(3) Le principe de responsabilité –édition française 1991

